



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le jeudi 12 novembre 2015 — N° 127**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter Mme Marie-Ève Morin, nommée Agricultrice de passion par la Fédération des agricultrices du Québec.

---

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de féliciter M. Gilles Gravel, lauréat du prix Reconnaissance Thérèse-Pagé.

---

Mme Tremblay (Chauveau) fait une déclaration afin de féliciter Mme Marie Levasseur, joueuse de soccer, nommée recrue de l'année de l'American Athletic Conference.

---

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs) fait une déclaration afin de souligner la Journée de la gentillesse.

---

Mme Montpetit (Crémazie) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale du diabète.

**12 novembre 2015**

---

M. Traversy (Terrebonne) fait une déclaration afin de féliciter des jeunes de la circonscription de Terrebonne pour leur engagement bénévole.

\_\_\_\_\_

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Maison des jeunes L'Initiative inc.

\_\_\_\_\_

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner la Journée de la gentillesse.

\_\_\_\_\_

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le 60<sup>e</sup> anniversaire des pompiers volontaires de Saint-Édouard.

\_\_\_\_\_

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire du Centre Info-Femmes.

\_\_\_\_\_

À 9 h 52, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 heures.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Fournier, leader parlementaire du gouvernement et ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 79 Loi donnant suite au rapport du comité indépendant L'Heureux-Dubé et prévoyant les conditions de travail des membres de l'Assemblée nationale à compter de la 42<sup>e</sup> législature

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 79.

---

M. Fournier, leader parlementaire du gouvernement et ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 78 Loi encadrant l'octroi des allocations de transition aux députés qui démissionnent en cours de mandat

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 78.

---

M. Leitão, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 74 Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015

12 novembre 2015

---

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 74.

\_\_\_\_\_

M. Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 71 Loi portant sur le règlement de certains différends dans le secteur de l'automobile de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 71.

\_\_\_\_\_

M. Poëti, ministre des Transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 76 Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 76.

\_\_\_\_\_

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 217 Loi concernant la continuation de La Mine Belleterre Québec Ltée (libre de responsabilité personnelle) et de la Société Minière de la Baie de Boston Ltée

**12 novembre 2015**

---

Le rapport précise que les avis n'ont pas été faits et publiés conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 1718-20151112)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 37 des Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé, Mme Richard (Duplessis) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 217, Loi concernant la continuation de La Mine Belleterre Québec Ltée (libre de responsabilité personnelle) et de la Société Minière de la Baie de Boston Ltée.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 217 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission des finances publiques et que le ministre des Finances soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 214 Loi concernant la Ville de Drummondville

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 1719-20151112)

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 214, Loi concernant la Ville de Drummondville.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 214 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

**12 novembre 2015**

---

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 215 Loi concernant la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 1720-20151112)

M. Rochon (Richelieu) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 215, Loi concernant la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 215 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

### **Dépôts de documents**

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 106 concernant la réponse des fonctionnaires du ministère des Finances à une demande d'accès à l'information concernant le congé fiscal pour grands projets d'investissements, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 29 octobre 2015 par M. Bonnardel (Granby).

(Dépôt n° 1721-20151112)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Cousineau (Bertrand), à titre de président, dépose :

**12 novembre 2015**

---

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 4, 5, 10 et 11 novembre 2015, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 67, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique.

(Dépôt n° 1722-20151112)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière) dépose :

Le projet de loi n° 53 de la 40<sup>e</sup> législature intitulé « Loi modifiant de nouveau la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités en matière de financement et modifiant d'autres dispositions législatives ».

(Dépôt n° 1723-20151112)

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de s'engager à ne pas introduire de nouveaux péages sur les infrastructures routières existantes au Québec.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 149 en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstention : **0**

12 novembre 2015

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), M. Charette (Deux-Montagnes), Mme David (Gouin) et Mme Roy (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 70<sup>e</sup> anniversaire de fondation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et qu'elle rappelle que c'est à Québec, le 16 octobre 1945, que cette agence onusienne a vu le jour;

QU'elle salue le rôle central que la FAO a joué, au fil des décennies, face aux problèmes de la faim et de la malnutrition;

QU'elle souligne la coopération internationale que la FAO a suscitée autour de l'enjeu de la sécurité alimentaire;

QU'elle exprime sa reconnaissance aux générations d'experts et de chercheurs, dont plusieurs Québécois qui y ont œuvré;

Enfin, qu'elle souhaite tout le succès possible à la FAO dans le contexte des défis à venir, dont la résilience de l'agriculture mondiale face aux changements climatiques.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

M. Turcotte (Saint-Jean), conjointement avec Mme David (Gouin), présente une motion visant la tenue d'une commission parlementaire itinérante quant aux suites à donner à la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

**12 novembre 2015**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), conjointement avec Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, et Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), propose :

QUE l'Assemblée nationale déplore l'attaque qui a coûté la vie, le 29 octobre 2015 en Irak, à plus d'une vingtaine de réfugiés iraniens et quelques soldats irakiens présents à l'intérieur ou à proximité d'un camp de réfugiés aux abords de l'aéroport de Bagdad;

QUE l'Assemblée nationale réclame la tenue d'une enquête sur ces événements et la traduction en justice des responsables.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 73, Loi concernant principalement la mise en œuvre de recommandations du comité de retraite de certains régimes de retraite du secteur public;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 54, Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 44, Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme;

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 57, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées; puis afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 68, Loi donnant suite aux conclusions du Rapport du groupe spécial d'appel constitué en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur concernant l'article 4.1 de la Loi sur les produits alimentaires.

\_\_\_\_\_

M. Ouimet, premier vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition;
- la Commission des institutions se réunira en séance publique afin d'entendre la directrice des poursuites criminelles et pénales sur le plan de restructuration annoncé;
- la Commission des relations avec les citoyens se réunira afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du mandat d'initiative sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale;
- la Commission des finances publiques se réunira afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du mandat d'initiative sur le phénomène du recours aux paradis fiscaux.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 20 novembre 2015, Mme David (Gouin) s'adressera à M. Blais, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'éducation, une priorité absolue au Québec où tous les enfants doivent être éduqués dans des conditions permettant leur plein développement ».

12 novembre 2015

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 51, Loi visant notamment à rendre l'administration de la justice plus efficace et les amendes aux mineurs plus dissuasives.

Après débat, le rapport est adopté.

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 11 novembre 2015, sur la motion de Mme Vallée, ministre de la Justice, proposant que le principe du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes, soit maintenant adopté.

\_\_\_\_\_

À 12 h 59, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 15 h 01.

\_\_\_\_\_

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Vallée, ministre de la Justice, proposant que le principe du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes, soit maintenant adopté.

12 novembre 2015

---

À la fin de son intervention, M. LeBel (Rimouski) propose la motion de report suivante :

QUE la motion en discussion soit modifiée en retranchant le mot « maintenant » et en ajoutant, à la fin, les mots « dans deux semaines ».

La motion de report est déclarée recevable.

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la durée de ce débat restreint sur cette motion de report : 56 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 33 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 23 minutes 30 secondes sont allouées au 2<sup>e</sup> groupe d'opposition; et 7 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 2 minutes pour la députée d'Arthabaska. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

L'Assemblée entreprend le débat sur la motion de report de M. LeBel (Rimouski).

Le débat est ajourné au nom de Mme Lamarre (Taillon).

---

À 18 heures, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 17 novembre 2015, à 13 h 40.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

12 novembre 2015

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) :

(Vote n° 149)

POUR - 103

Arcand (PLQ)	Drainville (PQ)	Lelièvre (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Auger (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lessard (PLQ)	Roy (CAQ)
Bernier (PLQ)	(Pontiac)	Lisée (PQ)	(Montarville)
Bérubé (PQ)	Fortin (PLQ)	Maltais (PQ)	Roy (IND)
Billette (PLQ)	(Sherbrooke)	Marceau (PQ)	(Arthabaska)
Birnbaum (PLQ)	Fournier (PLQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
Blais (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (IND)	Schneeberger (CAQ)
Blanchette (PLQ)	(Jonquière)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
Bonnardel (CAQ)	Girard (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Simard (PLQ)
Boucher (PLQ)	Habel (PLQ)	Moreau (PLQ)	(Dubuc)
Boulet (PLQ)	Hardy (PLQ)	Morin (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Nichols (PLQ)	Soucy (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Ouellette (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	Paradis (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	(Lévis)	Surprenant (CAQ)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Therrien (PQ)
Chevarie (PLQ)	Khadir (IND)	Péladeau (PQ)	Traversy (PQ)
Coiteux (PLQ)	Kotto (PQ)	Picard (CAQ)	Tremblay (PLQ)
Cousineau (PQ)	Laframboise (CAQ)	Plante (PLQ)	Turcotte (PQ)
D'Amour (PLQ)	Lamarre (PQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Poirier (PQ)	Vallières (PLQ)
David (PLQ)	LeBel (PQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
(Outremont)	Leclair (PQ)	Proulx (PLQ)	Villeneuve (PQ)
David (IND)	Legault (CAQ)	Reid (PLQ)	Weil (PLQ)
(Gouin)	Léger (PQ)	Roberge (CAQ)	
de Santis (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rochon (PQ)	